

CHARTRE

DE L'OBSERVATOIRE REGIONAL DE LA DEMOGRAPHIE MEDICALE EN ILE DE FRANCE

PREAMBULE

Les études sur la démographie médicale française et francilienne constatent et prévoient une diminution du nombre de médecins libéraux, une féminisation du corps médical et le maintien des inégalités géographiques dans la répartition des médecins.

Ces perspectives posent la question de l'accès aux soins futur, compte-tenu notamment du vieillissement de la population française. Elles soulèvent également des interrogations sur la qualité des soins et leur sécurité dans les années futures. Enfin, des préoccupations fortes sur les conditions d'exercice animent les professionnels de santé, en particulier les jeunes générations.

FINALITE

La question des perspectives d'évolution de la démographie médicale concerne les acteurs impliqués dans l'organisation des soins en Ile de France. A ce titre,

L'Union Régionale des Caisses d'Assurance Maladie d'Ile de France (URCAMIF),
représentée par son Directeur, Dominique CHERASSE,

Le Comité de Coordination des Ordres d'Ile de France,
représenté au sein de l'Observatoire par le Dr Gérard ZEIGER,

L'Union Régionale des Médecins Libéraux d'Ile de France (URML-IDF),
représentée par son Président, le Dr Bernard HUYNH,

Le Syndicat des Internes des Hôpitaux de Paris (SIHP),
représenté par son Président, le Dr Thomas GREGORY,

Le Syndicat des Résidents de Paris (SRP),
représenté par son Président, le Dr Karim BEDAR,

Les Doyens des Facultés de Médecine de la région Ile de France,
représentés par le Doyen de la Faculté de Médecine Saint Antoine, le Pr Philippe THIBAUT,

ont décidé de travailler ensemble pour analyser la démographie médicale francilienne et tenter d'anticiper au mieux la situation à venir.

A cette fin, un Observatoire Régional de la Démographie Médicale en Ile de France, réunissant l'ensemble de ces acteurs, est mis en place.

LES MISSIONS DE L'OBSERVATOIRE REGIONAL DE LA DEMOGRAPHIE MEDICALE EN ILE DE FRANCE

L'Observatoire Régional de la Démographie Médicale en Ile de France ainsi créé s'est donné pour missions de :

Recueillir et diffuser les données démographiques,

Analyser la démographie médicale francilienne,

Projeter ces données,

Fournir des réponses franciliennes : L'Observatoire, de dimension volontairement régionale, prendra en compte les spécificités de l'Ile de France afin de produire une analyse très fine de la démographie médicale.

Apporter des éléments qualitatifs : En plus des données démographiques, l'Observatoire affinera ses analyses et ses projections en recueillant et en prenant en compte des éléments qualitatifs. Ces données permettront d'avoir une idée précise de l'offre de soins présente et future.

Analyser les besoins en médecins : Les changements démographiques en cours ou à venir dans la population régionale seront analysés et pris en compte dans les projections réalisées par l'Observatoire. L'intégration de ces éléments permettra de déterminer l'offre de soins nécessaire à la satisfaction des besoins de la population francilienne.

APPORT TECHNIQUE ET METHODOLOGIQUE

Le Centre de Sociologie et de Démographie Médicales (CSDM), représenté par son Directeur, Dang Ha Doan BUI, apporte son soutien technique et méthodologique aux différentes actions et études entreprises par l'Observatoire Régional de la Démographie Médicale en Ile de France.

DISPOSITIONS PRATIQUES

Les travaux de l'Observatoire Régional de la Démographie Médicale en Ile de France sont organisés, suivis et validés par un Comité de Pilotage, constitué par les représentants de l'ensemble des partenaires signataires de la présente charte.

Les signataires de la charte s'engagent à s'informer réciproquement de toutes les actions qu'ils entreprennent dans le domaine de l'analyse de la démographie médicale et à en développer la cohérence et la complémentarité.

La présente charte pourra être étendue à tout organisme intervenant dans l'organisation des soins qui en adoptera les dispositions, sous réserve de l'approbation des membres fondateurs de l'Observatoire.

La présente charte de coopération prendra effet à partir du 1er janvier 2002, chaque organisme signataire étant libre de mettre fin à sa participation à l'Observatoire à tout moment, avec effet immédiat.

Fait en sept exemplaires,
à Paris,
le 14 novembre 2002

Pour l'URCA MIF,

Pour le Comité de
Coordination des Ordres

Dominique CHERASSE
Directeur

Dr Gérard ZEIGER

Pour l'URML-IDF,

Pour le SIHP,

Pour le SRP,

Dr Bernard HUYNH
Président

Dr Thomas GREGORY
Président

Dr Karim BEDAR
Président

Pour les Doyens des Facultés de
Médecine d'Ile de France,

Pour le CSDM,

Pr Philippe THIBAULT
Doyen de la Faculté de Médecine
Saint Antoine

Dang Ha Doan BUI
Directeur